

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)

RÉSUMÉ DU CONSEIL DE DIRECTION

DES 10, 11 ET 12 DÉCEMBRE 2009
HÔTEL FOUR POINTS BY SHERATON - GATINEAU

Voici un compte-rendu des principaux sujets qui ont été traités lors du Conseil de direction de décembre 2009.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

AFFAIRES NOUVELLES

Négociations du contrat de travail - cahier des demandes syndicales.

Après avoir remis aux membres du Conseil de direction un exemplaire du cahier des demandes syndicales, le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, explique ces demandes.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, transmettra le cahier des demandes de façon électronique aux directeurs, ces derniers l'achemineront de façon électronique à leurs délégués qui, eux, devront le transmettre électroniquement à leurs membres. Une copie, format papier, sera également acheminée à chacun des délégués et à chacune des unités. De plus, les demandes syndicales seront mises sur le site de l'APPQ.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, fait état de la situation sur les discussions avec le Ministre ainsi qu'avec la partie patronale concernant le Conseil de la solde.

M. Dagenais fait également rapport des discussions sur le moratoire empêchant toute intégration avant 18 mois. Il commente également les entrevues faites en rapport avec l'opération Marteau et la demande d'enquête publique.

Il est demandé qu'une conférence téléphonique soit faite avec les membres du Conseil de direction lorsque des positions sont prises dans les médias, afin que tous soient informés des motivations, et ce, pour pouvoir répondre aux membres lorsque ceux-ci interpellent les directeurs.

Il est proposé et adopté d'accepter le cahier des demandes syndicales avec les corrections demandées et d'en faire le dépôt lors de la réunion des membres du CPC du 17 décembre 2009.

LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DE L'EXÉCUTIF

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, présente les procès-verbaux 2009-20 à 2009-24 inclusivement des assemblées des membres de l'Exécutif.

Stagiaire à l'APPQ

On s'interroge sur la minute 36, soit la stagiaire Hélène-Gabrielle Neveu, et on demande quand se terminera son travail.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond, en l'absence de M. Fournier, que, selon lui, elle devrait terminer aux Fêtes ou un peu après.

Agents de communication

Pour ce qui est de la minute 55 sur les agents de communication, M. Gaétan Boulianne demande s'il n'est pas dangereux que le ratio de vacances inter-districts soit exporté à d'autres fonctions.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, lui répond que les agents de communication relèvent directement du Quartier général de Montréal, que le reclassement était conditionnel à cette modalité et que les membres étaient tous d'accord avec cette particularité.

Entrevue - responsable d'équipe aux Unités d'urgence

En ce qui concerne la minute 54, soit Entrevue - responsable d'équipe aux Unités d'urgence, M. Chrystian Leclerc demande s'il s'agit de la première fois que la Sûreté du Québec modifie unilatéralement la politique de gestion Emp. & Plac.-31 et s'il s'agit d'une nouvelle façon de faire de la Sûreté du Québec.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond qu'on a déjà fait un rassemblement pour contester une modification majeure à une politique de gestion dans le passé, mais que cette fois-ci la Sûreté du Québec prétend avoir oublié de demander qu'une entrevue soit obligatoire pour accéder à un emploi de responsable d'équipe aux Unités d'urgence lors de leur reclassement. Il s'agit donc d'une modification mineure.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, répond que la mise à jour de Emp. & Plac.-31 en 2007 a été négociée, qu'elle n'a pas été imposée et qu'il s'agit d'une particularité que la partie patronale prétend avoir oublié de discuter lors de cette négociation.

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne également qu'il ne croit pas que cela soit une nouvelle pratique ou façon de faire d'imposer des modifications. Il explique, par ailleurs, qu'une mise à jour incluant

quelques modifications à la politique de gestion Emp. & Plac.-31 devrait être publiée au début de 2010 et que toutes ces modifications, sauf celle sur l'entrevue pour les responsables d'équipe aux Unités d'urgence, ont été approuvées par l'APPQ.

Nouveau système informatique de l'APPQ

M. Alphé Simard, concernant la minute 17 sur le nouveau système informatique de l'APPQ, se demande si ce n'est pas un gouffre sans fond.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, lui répond que ce n'est que de l'arrimage pour la transformation des données.

ACP

M. Dominic Ricard demande des informations sur la minute 4 et le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que l'OPP s'est retirée après la réunion qui s'est tenue à Halifax et que M. Kennear a quitté l'ACP.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, ajoute qu'il est à prévoir que Toronto quitte prochainement.

Patrouilleurs multi

M. Dominic Ricard s'interroge sur la minute 21, soit les patrouilleurs multi au bilan des effectifs. Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil que la Sûreté du Québec a l'intention de retirer les patrouilleurs multi du bilan des effectifs et que l'APPQ a demandé en sous-comité que les inscriptions des patrouilleurs multi demeurent au bilan des effectifs. Suite au refus de la partie patronale, M. Boucher a demandé l'inscription de ce dossier à l'ordre du jour du prochain CPC régulier.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, ajoute qu'il en profitera pour demander une protection pour les membres en place, dans l'éventualité où l'employeur déciderait de mettre fin au projet de patrouilleurs multi. Cette protection pourrait être pour une certaine période ou comme dans le cas des PIMS.

Dossier de grief de Jimmy Potvin, 9350

En ce qui concerne la minute 33, M. Guy Lapointe pose une question afin de connaître la raison de ce grief. Le vice-président aux griefs et à la formation,

M. Pierre Veilleux, répond que ce grief est en lien avec l'utilisation d'un auxiliaire au lieu d'un régulier.

Jeux Olympiques Vancouver

Concernant la minute 12, les jeux Olympiques à Vancouver, M. Chrystian Leclerc demande qui y ira et le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, lui répond qu'il ne sait pas encore qui y ira entre la Fédération, la Fraternité et l'APPQ, le nombre de places disponibles étant limité. Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil qu'il y aura discussion en Exécutif sur le besoin d'une présence à Vancouver.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, précise qu'il n'est peut-être pas nécessaire qu'un représentant soit sur place, car ce n'est pas la Sûreté du Québec qui dirige l'opération, mais bien la GRC. De plus, il mentionne qu'on peut être rejoint par cellulaire et que cela permet de sauver des coûts importants.

Partenariat FQM

M. Dominic Ricard s'interroge sur la minute 29, soit le Partenariat FQM.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, lui répond que pour 5 000 \$ l'APPQ a un très bon «exposer» et que ce sera une bonne occasion de parler aux maires du moratoire sur les intégrations.

Association des directeurs municipaux du Québec

Sur la minute 30, soit l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, précise que Mme Dorice Parent était à l'UMQ, qu'elle est maintenant rendue à l'ADMQ et qu'elle veut nous présenter les avantages de s'y associer.

Observateurs aériens à bord d'un hélicoptère

M. Chrystian Leclerc demande des précisions sur la minute 23, soit les observateurs aériens à bord d'un hélicoptère. Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, répond qu'il a sorti la directive et qu'il a fait venir le rapport du coroner. Il fut convenu que les interventions seraient plus adéquates en passant par les comités de santé et de faire des représentations sur des événements spécifiques.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, ajoute qu'il y a de la formation prévue pour les observateurs.

M. Alphonse Simard demande si les observateurs de la Filature pourraient l'avoir. Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, vérifiera cette possibilité, mais indique que les membres doivent en faire la demande.

AFFAIRES NON TERMINÉES

Problématiques sur les enquêtes criminelles CRPQ et les assistances judiciaires

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne aux membres du Conseil qu'il a rencontré, avec Me Alain Rousseau, MM. Mario Ouellet, André Fortin et Luc Laliberté, le 23 novembre dernier concernant les problématiques sur les enquêtes criminelles CRPQ et l'octroi des assistances judiciaires. M. Painchaud mentionne que l'évaluation des demandes d'assistance judiciaire a été faite de façon arbitraire par la Sûreté du Québec et que des dossiers ont été ciblés pour aller en arbitrage.

Membres en situation particulière - allocation vestimentaire

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, parle du grief concernant l'allocation vestimentaire pour les membres en situation particulière. Il souligne qu'il y aurait possibilité en faisant référence à la charte d'aller en arbitrage.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, reviendra sur cette facette avec l'employeur.

Opération Laser

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil qu'il y a un courant décisionnel favorable qui pourrait nous aider si nous allions en arbitrage.

Discipline

Assistance judiciaire

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, rappelle aux membres du Conseil que, pour une prime de 30 \$ avec la compagnie d'assurances belairdirect, nos membres peuvent bénéficier d'une couverture d'assistance judiciaire avant le dépôt d'accusation.

M. Guy Lapointe demande si on peut couvrir la défense pour les procès.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, lui répond que belairdirect ne veut pas parce que cela ne serait pas populaire socialement.

Compte-rendu - dossiers disciplinaires

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, fait un compte-rendu du nombre de dossiers traités et de ce qui reste à traiter. Il explique que Mes Mélanie Crevier, André Fiset, Alain Rousseau, Benoit Ducharme et lui-même ont plaidé les dossiers.

M. Chrystian Leclerc demande quel est ce nombre de dossiers traités. Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, lui répond que, pour 2009, ce nombre était de 112. Il mentionne, de plus, qu'il y a une nouvelle réforme à la DAI, qu'il y aura des automatismes qui vont tomber et que ce changement de garde commence à porter fruits.

M. Sylvain Viel demande combien de causes, sur ce nombre de 112, ont été gagnées. Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, lui répond qu'il n'a pas cette donnée, mais qu'elle sera dans le livre du Congrès.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil que M. Jean Bernier a pris sa retraite et que le Lt Claude Carpentier la prendra en février 2010. De plus, il les informe que M. Gaston Bellemare a été nommé président d'autorité disciplinaire.

Article 119.2 de la Loi sur la police

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne aux membres du Conseil qu'il est en discussion pour la mise en place d'un processus autre que celui qui est en place présentement et il donne des informations à huis clos.

Projet de code disciplinaire

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que la Sûreté du Québec veut travailler sur un code disciplinaire et il mentionne la position de l'APPQ, à l'effet qu'elle n'est pas prête à paralyser la table des négociations pour travailler sur un code disciplinaire.

Photo-radar

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, remet aux membres du Conseil un document concernant le processus global de traitement photo-radar et donne les explications sur les mesures qui seront mises en place à partir du 1^{er} janvier 2010.

M. Painchaud demande, que les membres, qui passent sur les photos-radar et qui croient qu'ils dépassaient la limite permise, mettent les informations motivant l'infraction de façon contemporaine sur leur F518.

M. Guy Lapointe partage son inquiétude à l'effet que si le membre fait sa F518 seulement à la fin de la journée, il risque de ne pas être aussi précis et de ne pas mettre l'endroit exact où il était à une heure précise, ce qui pourrait devenir problématique avec le photo-radar. M. Painchaud répond qu'il s'agit d'une problématique avec laquelle il faudra conjuguer et que cela amènera d'autres discussions.

Plusieurs commentaires sont émis et le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, termine en mentionnant qu'il s'agit d'un projet pilote à réévaluer dans six mois.

M. Sylvain Paquette dit que la Sûreté du Québec aurait pu y aller plus rapidement et tout simplement dénoncer le conducteur et que celui-ci se retrouve dans l'obligation de se présenter devant la Cour. Cette procédure vient permettre la diminution des dossiers problématiques.

M. Normand Lavoie mentionne qu'il s'agit d'une bonne procédure qui sera plus bénéfique pour les membres que s'ils devaient plaider leur cause à la Cour.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, termine en disant qu'il comprend que cette procédure convient favorablement aux membres du Conseil de direction.

Déontologie

Ø Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil que le Juge Armando Aznar a renversé la décision de congédiement de M. Bernard Bourgoin.

Ø M. Gaétan Boulianne demande si un délégué peut assister à une médiation en déontologie. Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, lui répond que cela prendrait l'accord du gestionnaire et du médiateur. M. Claude Blais ajoute qu'il a déjà amené M. Guy Lapointe avec lui.

Arbitrages en cours

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que 14 dossiers sont présentement soumis à l'arbitrage concernant des relevés et des sanctions disciplinaires.

Dossier d'un membre congédié

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil qu'il a eu une décision favorable dans ce dossier et que ce membre sera réintégré. Actuellement, sa paie a été rétablie et on regardera pour sa réintégration dans un autre district. M. Painchaud donne d'autres informations à huis clos.

Opération Diamant

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil que nous attendons la décision de l'arbitre.

Article 10.17

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne que l'arbitrage est suspendu depuis fort longtemps.

Dossier Caniapiscau

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne qu'il est en discussion dans ce dossier et qu'il est sur le point d'être réglé.

Dossiers de prêts de personnel

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil que Mme Marie-Ève Dallaire, qui était attitrée à ces dossiers, a quitté le service des Relations de travail. Des discussions étaient entreprises avec celle-ci, mais compte tenu de son départ, il a été demandé à Me Marco Gaggino de réinscrire ce dossier en arbitrage.

Dossiers de tri sécuritaire

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne avoir rencontré M. Mathieu Lebrun, du service des Relations du travail, les 18 et 26 novembre 2009, que des ententes sont en préparation dans plusieurs dossiers et que l'arbitrage est suspendu dans ce dossier.

Dossiers Mathieu Gohier, Pierre Samson, Jean-Philippe Petit, Yvon Desrosiers et Dany Fafard

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique ces dossiers et mentionne que nous sommes en attente d'une date d'arbitrage.

INTERPRÉTATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Disponibilité - patrouille solitaire

M. Sylvain Viel soulève la problématique pour le membre en disponibilité. Il mentionne que la Sûreté du Québec met le membre en disponibilité après sa relève de nuit, de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h, et que, durant cette période, le membre est pris avec le véhicule de patrouille, entre 9 h et 17 h, et il ne peut donc se véhiculer car son propre véhicule est resté au poste.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, lui répond que le membre réclame le temps supplémentaire le temps d'aller porter le véhicule au poste et la même chose lorsqu'il va le chercher pour 17 h. Un grief sera accepté même si la Sûreté du Québec refuse.

Rappel pour travail d'enquêteur (disponibilité)

M. Charles Hopson mentionne qu'un gestionnaire met de la pression sur les membres parce qu'il dit que les enquêteurs ne retournent pas les appels assez rapidement.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, réfère les membres du Conseil au bulletin qu'il avait transmis à ce sujet, mais souligne qu'il faut rappeler aux enquêteurs l'obligation de retourner les appels et qu'ils ne peuvent pas toujours refuser d'entrer et que le gestionnaire peut contraindre le membre à entrer.

Les autres membres du Conseil font des commentaires sur ce qui se fait dans leur district.

Article 12.16

M. Dominic Ricard demande des précisions sur l'article 12.16, à savoir s'il s'agit de 24 heures linéaire ou 24 heures par journée.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que c'est linéaire.

Jumelage avec la GRC

M. Gaétan Boulianne demande si c'est correct de patrouiller jumelé avec la GRC et qu'il a refusé que cela se fasse.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que non, ils n'ont pas à jumeler avec la GRC.

Jumelage avec la SAAQ

M. Sylvain Viel mentionne que cela se fait dans son district et qu'il a passé le message que cela ne peut se faire.

Il est décidé que M. Viel fera une intervention auprès du commandant et qu'il communiquera avec le président, M. Jean-Guy Dagenais, s'il n'est pas d'accord.

Transfert du régime de retraite

M. Sylvain Viel mentionne qu'un de ses membres a accumulé 11 ans dans le RREGOP et qu'il a transmis une demande à l'automne 2008 pour un transfert, mais qu'il n'a pas eu de retour.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, demande à M. Viel de lui faire le message de relancer la CARRA et qu'il demande à parler à M. Jean Veilleux.

Article 23.22

M. Dominic Ricard demande si un membre absent peut reporter ses congés fériés, 90 jours à son retour de maladie.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond qu'il s'agit d'une exception et qu'il peut y avoir une extension de 90 jours après le 31 décembre, pour un membre qui a été absent pour maladie prolongée au cours du mois de décembre et qui n'a pu prendre ses congés.

RAPPORT SUR LES COMITÉS ET SOUS-COMITÉS DE L'APPQ

Sous-comité de Placement et Promotion

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil qu'il y a eu quatre réunions du sous-comité de Placement et Promotion depuis le dernier Conseil de direction. Il fait un compte-rendu de ces réunions.

Ø Comité d'Analyse sur l'éthique (tri sécuritaire)

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil des nouvelles personnes qui forment ce comité, soit l'inspecteur-chef Francis Pelletier, directeur de l'Emploi et du Placement, l'inspecteur Robert Pigeon, directeur responsable du BRE Québec, et M. Paul Quirion, ancien DGA à retraite.

Une réunion de ce comité s'est tenue la semaine dernière et M. Boucher devrait recevoir un compte-rendu de la réunion sous peu.

Ø Catalogue des demandes de placement annuelles

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique qu'il y a eu modification concernant la façon de soumettre les demandes de placement, que celles-ci se font désormais en ligne. La période permise de six semaines est respectée, mais a été décalée de deux semaines. Il y a eu entente avec la Sûreté du Québec pour que les membres absents et dans l'impossibilité de soumettre leurs demandes en ligne puissent le faire selon l'ancienne méthode, mais ils doivent motiver qu'ils étaient dans l'incapacité de le faire.

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique également qu'il y a modification à la politique de gestion Emp. & Plac.-31 concernant la comptabilisation des refus. Les désistements aux entrevues sont désormais comptabilisés, mais le nombre de refus est passé de deux à quatre par groupe d'emplois prévu à l'article 12.3 de la politique de gestion.

M. Boucher demande aux directeurs de sensibiliser leurs membres de ne pas inscrire tous les emplois du catalogue dans leurs demandes de placement et d'inscrire seulement ceux pour lesquels ils ont un intérêt réel, puisque cela cause des délais importants dans la dotation des emplois et que ce sont les membres qui désirent réellement ces emplois qui sont pénalisés ainsi que les membres des unités qui attendent les effectifs.

Ø Modifications apportées à la politique de gestion Emp. & Plac.-31

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, fait rapport des modifications apportées à cette politique dont la mise à jour est prévue en début 2010.

Nous sommes toujours en discussion avec la partie patronale pour modifier les bassins de convocation, afin d'éliminer l'affectation pour la dotation de certains endroits.

Ø Processus de sélection - Haïti

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne aux membres du Conseil que l'inspecteur Claude Levac, directeur des Relations

internationales et du protocole (DRIP), est venu faire une présentation du dossier des missions étrangères et du processus de sélection.

Présentement, la Sûreté du Québec tient à ne pas retourner en mission un membre y ayant déjà été, pour permettre à un plus grand nombre de membres d'y aller puisqu'il est démontré que le membre est un meilleur policier à son retour. La DRIP évalue la possibilité d'envoyer des vétérans, selon un certain ratio, afin de parrainer les nouveaux arrivants, ceux-ci étant présentement parrainés par les membres des autres organisations.

M. Levac a expliqué aux membres du SCPP le processus de sélection qui est différent de celui que l'on connaît pour la dotation des emplois. Les candidats à évaluer reçoivent deux semaines à l'avance les questions qui leur seront posées.

Nous nous sommes entendus pour que les observateurs puissent recevoir la même formation que les membres du comité d'Évaluation et qu'ils puissent assister aux entrevues. L'APPQ sera donc informée sept jours avant la tenue des entrevues. Suite à notre demande, M. Levac est en réflexion pour retirer la partie commentaire du ou des supérieur(s) du membre du formulaire d'application.

Ø Reconnaissance des crédits universitaires

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil que nous avons fait des représentations auprès de la partie patronale pour mettre en place une mécanique permettant aux membres de faire la mise à jour de leur dossier académique, puisque depuis janvier 2007 les crédits universitaires sont comptabilisés dans la pondération pour les emplois en gestion.

La partie patronale nous a informés que la dernière mise à jour du bilan de formation des membres a eu lieu en 2004 et qu'elle sollicitera le service de la Diffusion de la formation, afin que soit mise en place une mécanique ou une mesure de rappel, afin de permettre aux membres de faire leur mise à jour.

Ø Déconcentration des effectifs d'enquêtes

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique que nous avons eu une présentation au SCPP du 2 décembre dernier de la déconcentration des effectifs d'enquêtes. Celle-ci pourrait se faire sur quelques années.

M. Boucher livre les grandes lignes et informe les membres du Conseil qu'il transmettra aux directeurs le document à cet effet qu'il a obtenu du service de la Dotation.

Ø Comité d'Entrevue

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique aux membres du Conseil que nous sommes en discussion au sous-comité concernant l'interprétation de l'article 16 de la politique de gestion Emp. & Plac.-31.

Ø Recomptage - examen de gestion

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique que le service de la Dotation nous a informés qu'il y avait eu erreur concernant l'examen de gestion. L'erreur est survenue lors de la transcription d'un fichier pour les sept membres ayant passé l'examen le 13 juin 2009. Cinq membres qui avaient réussi l'examen se sont vu octroyer une note plus élevée, un membre en échec est demeuré avec son échec et un membre a obtenu 1,7 % de plus, passant d'un échec à la réussite. Après vérifications par le service de la Dotation policière, aucun membre n'aurait été lésé par ces erreurs dans le placement.

Ø Bilan des effectifs versus patrouilleurs multi

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil que la partie patronale ne veut plus émettre d'avis de placement aux membres affectés à la patrouille multi et retirer cette fonction du bilan des effectifs.

Nous avons fait des représentations afin qu'elle continue cette pratique et comme elle a refusé, nous avons demandé d'inscrire ce dossier à l'ordre du jour du prochain CPC régulier.

Ø Article 5.4, note 2. de la politique de gestion Emp. & Plac.-31

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne que nous avons eu des discussions en sous-comité concernant l'interprétation de cet article. Il a été entendu que la note 2 s'appliquerait aux prêts de personnel en vertu de la politique de gestion Emp. & Plac.-31, mais que l'article 17 du contrat de travail devra être respecté en ce qui concerne les bassins où le membre n'a pas à détenir la préqualification, «référence 17.01 a) 4., 17.01 c) 1-iii».

Ø Entente du 3 mars 2008 versus PAHV MRC de Joliette

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique l'entente du 3 mars 2008 survenue en CPC permettant à la partie patronale l'ajout de quatre PAHV supplémentaires permis au ratio selon le contrat de travail et qui devait être négociée après un an.

Suite aux discussions, il a été entendu que l'entente n'était pas renouvelée et que quatre emplois de PAHV seront convertis en emplois réguliers. Nous avons convenu avec la partie patronale de régulariser ces emplois par attrition.

La partie patronale était également en demande pour augmenter le nombre de PAHV au poste de la MRC Rivière-du-Nord, suite à l'intégration, ce à quoi nous nous sommes objectés.

Ø Escouade Tabac & Alcool de Valleyfield

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique qu'il s'agit de c.t. pour une période de trois ans renouvelables et que la partie patronale affichera au SECO les postes disponibles pour des prêts de personnel.

Ø Opération Marteau - Crimes économiques

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique que nous nous sommes entendus pour sortir un avis de concours en normes abaissées, mais que les entrevues des membres ayant appliqué dans le catalogue aient lieu et que les résultats soient connus avant la date limite pour appliquer sur le concours. Nous avons convenu de convoquer les membres de tous les bassins ayant appliqué dans le catalogue, puisqu'il y avait plus de postes à doter qu'il y avait de candidats.

Le manque de candidats pour les Crimes économiques a obligé la partie patronale à effectuer des prêts de personnel. Nous avons mentionné à la partie patronale que nous tenions à ce que la politique de gestion Emp. & Plac.-31 soit respectée et que les prêts soient attribués aux membres volontaires détenant le plus d'ancienneté ou par ordre inverse s'il n'y avait pas assez de volontaires.

Ø Policiers intervenants jeunesse - district 4

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil que les postes de Shawinigan et de Victoriaville avaient assigné des membres sur un projet «intervenants jeunesse», suite à un affichage non conforme. Nous avons fait des représentations en sous-comité et l'inspecteur-chef Richard Toupin s'est dit surpris de l'initiative du district 4 et il fut entendu que des affichages conformes seraient refaits.

Ø Visite du service de la Dotation

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, mentionne que les membres du SCPP ont fait la visite du service de la Dotation policière à Montréal et qu'une démonstration de la façon de doter les emplois a été effectuée.

Le système informatisé PARADOX est désuet et très lent, ce qui fait que le processus pour doter un emploi est très long. L'admissibilité complète est faite manuellement, ce qui entraîne beaucoup d'erreurs et de délais.

Ø PAPP

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe que la partie patronale nous a avisés que, prochainement, elle tiendra compte des notes attribuées dans l'évaluation en vertu du PAPP, lors de la pondération pour les emplois en enquêtes et en gestion.

Nous avons mis en garde la partie patronale de ne pas le mettre en place avant de s'être assurée que les évaluations étaient faites de façon équitable et homogène dans toutes les unités.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne qu'il fera un compte-rendu plus tard au cours de l'assemblée.

Ø SCPP - membres de la partie patronale

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil que M. Richard Toupin a annoncé sa retraite pour le 17 mars 2010 et que la lieutenant Nathalie Vallée devrait être nommée pour le remplacer.

Comité d'Équipement

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil que M. Pierre Henri ne sera plus sur ce comité pour cause de maladie et qu'il sera remplacé par M. Martin Lévesque.

Pantalons cargo

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que, si le 29 janvier 2010 les quantités de pantalons ne sont pas entrées, le fournisseur sera mis à l'amende, tel que c'est inscrit dans le contrat. De plus, le contrat prévoit la production de 7 000 pantalons.

Casques de moto

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil qu'il a entrepris des discussions avec M. Martin Lévesque sur ce qui a été fait ou discuté dans ce dossier avec son prédécesseur, afin qu'il arrive en toute connaissance du dossier lors de la prochaine réunion.

Stationnement - Nouvelle-Beauce

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil que le stationnement sera asphalté et qu'il y aura six places réservées.

T-shirts/chandails noirs

M. Guy Lapointe pose une question sur cet item.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, répond que cet item a été autorisé et sera mis sur la liste. Il mentionne qu'il fera un appel téléphonique lundi prochain pour vérification.

Pneus d'hiver en été

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil qu'une expertise aurait été

faite dans ce dossier, mais qu'il est à prévoir qu'elle sera contestée parce que la Sûreté du Québec a été longue à la faire, qu'elle a été faite en septembre et, qu'à ce moment, l'asphalte n'était pas encore assez chaud pour que l'étude soit concluante.

Distribution des casques de motoneige

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil que la distribution a commencé et que 100 casques ont été distribués, soit 90 sur la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie/Les Îles et 10 à Radisson, Matagami et Lebel-sur-Quévillon.

La prochaine distribution est prévue pour l'automne prochain.

Comités de santé

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil que M. Richard Laliberté est absent pour cause de maladie pour deux mois et que les réunions prévues ont été remises.

Feux intermittants - 4 X 4

M. Rolland mentionne la problématique dans le district ATNQ concernant les feux intermittants qui étaient placés à l'intérieur d'un véhicule 4 X 4, donc peu visibles, et que, suite aux recommandations transmises par M. Normand Lavoie, les feux à l'intérieur ont été gardés, mais que des feux supplémentaires ont été ajoutés à l'extérieur.

Comités SST versus transformation organisationnelle

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne qu'il a été entendu que les 10 comités de Santé restaient malgré la modification organisationnelle (plate-forme).

Vélos

Suite à un accident du travail survenu lors d'une chute en vélo impliquant un membre du poste Cartier-Champlain, des recommandations ont été faites par MM. Claude Blais et Guy Lapointe et il fut entendu que le dossier soit dirigé vers le comité d'Équipement pour discussions des recommandations du comité de Santé sur les deux équipements suivants, soit la chaussure et la pédale.

Points de chute - détention temporaire

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne avoir fait des représentations pour l'ajout de chaises de contention et de boucliers dans les points de chute de détention temporaire.

SST

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que, suite à la réunion à laquelle les directeurs ont participé et lors de laquelle ils ont été appelés à souligner les problématiques et outils à développer, un cahier est en production et celui-ci leur sera transmis dès qu'il sera complété.

Application du PAPP

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil que, le 18 novembre 2009, il leur a transmis un courriel suite à deux problématiques soulevées en rapport avec l'application du PAPP les membres ayant obtenu une note de 1/25. Il leur demandait s'il y avait d'autres problématiques dans les autres districts et il attend un retour de leur part.

Suite à la réception des courriels, les dossiers problématiques seront traités au sous-comité de la Notation.

M. Alphé Simard soulève la problématique pour les directeurs parce que les gestionnaires ne les voient pas assez régulièrement dans l'emploi car ils sont libérés syndicalement.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que, s'ils ne peuvent pas évaluer les directeurs car ils ne sont pas assez présents dans leur fonction, ils devraient avoir la note maximale.

Fonds humanitaire de l'APPQ

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil sur les montants qu'il leur reste dans le Fonds humanitaire.

Comité de Restructuration de l'APPQ

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, fait un compte-rendu des travaux faits et mentionne que le rapport final devrait être terminé pour le Congrès 2010, après présentation au Conseil de direction.

M. Guy Lapointe demande si ce sera vraiment terminé pour le Congrès 2010.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, lui répond qu'il pensait pouvoir le présenter au Conseil de direction, mais étant donné certaines difficultés rencontrées, le «topo» du rapport final pourrait possiblement être prêt pour le prochain Conseil de direction.

M. Alphé Simard ajoute qu'il est important de respecter les échéanciers fixés parce que les délégués ont manifesté leur désir de changement lors du Congrès de 2008 et qu'ils ont hâte d'avoir les recommandations finales.

M. Sylvain Paquette dit ne pas croire qu'il y aura des propositions de modifications importantes à la structure actuelle à cause des Statuts et Règlements.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, répond qu'effectivement s'il y a des modifications à la structure, elles devraient être faites avant 2012 pour ne pas entrer dans un jeu politique.

Site Sûreté en infraction versus poursuite en diffamation

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, fait un compte-rendu sur l'opinion juridique de Me Marco Gaggino dans ce dossier et mentionne que des démarches judiciaires pourraient coûter jusqu'à 50 000 \$ à l'APPQ. Il mentionne qu'il n'y a aucune recommandation à ce moment et que le dossier sera rediscuté en assemblée des membres de l'Exécutif. S'il est décidé d'aller de l'avant, une conférence téléphonique sera tenue avec les membres du Conseil. Jusqu'à présent 11 563 personnes ont visité le site depuis sa création il y a quatre ans.

Sous-comité de Formation et de Perfectionnement

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil que nous en sommes à l'arrimage de la charte sur les heures excédentaires et que de nouvelles formations (comme pour les maîtres de chien) sont mises à l'ordre du jour. La Sûreté du Québec est à refaire des vérifications.

Formation des membres sur le continuum de la force

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que l'échéancier devrait être respecté et que tous les membres devraient être formés à la date prévue.

Formation sur la conduite de véhicule

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne qu'elle sera donnée aux membres de moins de cinq ans d'ancienneté impliqués dans des accidents.

Comité des griefs

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil que tous les griefs d'avant 2006 de son département ont été traités et que le comité est maintenant rendu aux griefs du département du vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud.

M. Veilleux ajoute que, sur l'ensemble des dossiers antérieurs à 2006, seulement 58 dossiers n'ont pas été réglés dans son département et ceux-ci regroupent 23 problématiques. Ces griefs seront traités en CPC prochainement.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne qu'il désire que le comité des Griefs demeure en permanence.

Griefs - patrouille solitaire

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil que ces griefs sont en évaluation, à savoir si nous irons devant un arbitre. Il soumettra une proposition en assemblée des membres de l'Exécutif et, peut-être, en assemblée des membres du Conseil.

CPC

Ø Ancienneté reconnue aux membres intégrés des SM

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, remet aux membres du Conseil un document et explique l'entente sur l'ancienneté à reconnaître aux policiers intégrés des SM.

Un bulletin provincial sera transmis par M. Veilleux.

Sous-comités de santé

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, ajoute que le sous-comité vérifiera les formulaires des sous-comités de santé et qu'un nouveau rapport sera transmis en janvier 2010.

NÉGOCIATIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, mentionne aux membres du Conseil que ce sera une négociation difficile et que la Sûreté du Québec voudra étirer les démarches, mais que nous allons mettre tous les efforts pour régler dans un délai raisonnable.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que nous avons présenté les étapes concernant les négociations lors du dernier Congrès, entre autres pour le dépôt du cahier des demandes syndicales, et que cela a été respecté. M. Painchaud ajoute que nous sommes prêts pour le début des négociations.

REMARQUES DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'APPQ

Site Internet de l'APPQ

M. Charles Hopson demande qui fait la mise à jour du volet EXTRA et demande à ce qu'elle soit faite.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, s'en occupera.

Reclassement

M. Charles Hopson demande ce qui arrive avec la demande des SIJ pour devenir des sergents spécialistes.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, lui répond que les demandes seront discutées en négociations et il ajoute que la firme mandatée pour mettre en place un système d'évaluation pour chacune des fonctions a terminé les travaux. La Sûreté du Québec amènera ce dossier au CPC lorsque la Sûreté du Québec aura terminé la validation du système.

Comité de Stratégie

M. Alphé Simard mentionne qu'il faudrait commencer à penser à libérer les membres du comité de Stratégie et souligne qu'il n'a pas apprécié la façon que les membres du comité de Stratégie ont été utilisés lors des dernières négociations. Il croit que les membres du comité de Stratégie devraient participer à des réunions du CPC pour discuter des stratégies.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, lui répond que c'est lui qui est le responsable du comité de Stratégie et que c'est à lui de faire rapport pour le comité de Stratégie.

Membre honoraire de l'APPQ

Il est proposé et adopté la nomination de M. Gaétan Delisle à titre de membre honoraire de l'APPQ pour sa grande contribution à l'avancée de la cause syndicale policière.

Calendriers de La Vigile

M. Chrystian Leclerc remet aux membres du Conseil un calendrier de La Vigile et il est proposé et adopté que l'APPQ verse un montant de 1 000 \$ au projet de calendrier *Les passionnés 2010* de M. Jean Sinotte, et ce, aux profits de la maison La Vigile.

Santé et sécurité Sûreté du Québec

M. Chrystian Leclerc veut savoir si des membres sont rencontrés par des gestionnaires pour se faire forcer à rencontrer la boîte Santé mieux-être dans les autres districts ou si c'est juste dans son district.

MM. Sylvain Paquette et Mathieu Sauvageau répondent que cela se fait également dans leur district respectif.

Ce dossier sera rediscuté avec le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland.

Comité sur la Problématique des membres non assignés

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil sur cette problématique.

Il est proposé et adopté qu'il y ait formation d'un comité, formé de lui-même, du vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, et de deux directeurs, afin d'établir un guide encadrant un support adapté pour nos membres arrivant avec un nouveau statut de membre non assigné.

Les directeurs sont invités à soumettre leur candidature par courriel.

Clés USB

M. Charles Hopson demande si des clés USB seront remises aux nouveaux délégués.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond qu'il n'y a pas de clé supplémentaire à l'APPQ et que les délégués sortant devraient remettre leur clé aux nouveaux délégués.

Accès *section directeur* sur le site de l'APPQ

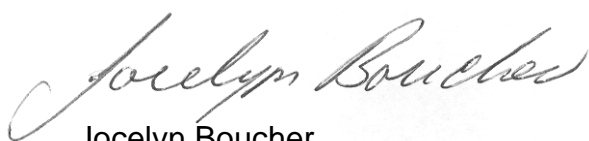
M. Charles Hopson souligne que les anciens délégués ont encore accès à la *section directeur* sur le site de l'APPQ.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, fera un suivi auprès de son adjointe Marie-Isabelle.

Problématique dans les postes urbains

M. Dominic Ricard mentionne qu'il aimerait qu'on regarde s'il y a des solutions à apporter en ce qui a trait à la problématique particulière dans les unités des villes urbaines. Il mentionne qu'il y a plusieurs prêts au noir faisant en sorte qu'il manque de patrouilleurs sur la route pour répondre aux appels.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, demande que les directeurs fassent l'exercice d'ici le prochain Conseil de direction, afin de connaître partout où il y a des prêts au noir.



Jocelyn Boucher
Vice-président aux ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES
ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

JB/dmv